



# JOURNAL DE L'ENTREPRISE

## EDITORIAL

**L**e 7 Septembre dernier nous avons vécu un moment fort de la vie de **l'Entreprise Electrique** avec « les rencontres de l'entreprise » organisées au domaine du Marrant à Saint Amand Tallende.

Chacun d'entre nous a pu apprécier les évolutions et les performances de notre société et de ses différents secteurs depuis maintenant 2 ans.

Pour ma part **l'ambiance, l'humilité, l'état d'esprit et la sérénité** qui se sont dégagés de cette journée m'ont séduit et sont les gages de nos réussites futures.

L'Entreprise Electrique doit continuer à grandir et évoluer pour tenir compte des changements qui toucheront inexorablement son environnement et ses marchés.

Nos valeurs et notre esprit d'équipe restent forts et ils constituent nos fondements.

C'est vous tous qui en êtes les garants, tous les jours sur le terrain.

En nous appuyant sur notre modèle et nos basiques en gestion, management et commercial nous pouvons nous projeter à fin 2009 :

- un chiffre d'affaires proche des 23 millions d'euros,
- un résultat d'exploitation proche des 1 200 K€,
- c'est-à-dire un résultat au dessus des 5 %, performance que nous obtenons depuis bien longtemps.

Enfin ces performances nous les obtiendrons sans accident du travail avec arrêt et surtout sans accident mortel.

En matière de sécurité nos progrès ont été considérables, la prise de conscience de chacun d'entre nous, la politique et les actions que nous avons conduites en la matière portent leurs fruits.

Il nous faut continuer dans cette spirale vertueuse.

La croissance réalisée entre 2005 et 2007 sera d'au moins 20 %. Alors si les marchés le permettent, notre ambition 2009 apparaît comme réaliste et atteignable.






La **générosité, la solidarité, la confiance** sont indispensables au fonctionnement et à la performance de notre entreprise. Le rôle de chacun est primordial et déterminant, soyez en convaincus.

Pour atteindre ces objectifs 2009 nous avons besoin de vous tous, je sais que je peux compter sur chacune et chacun d'entre vous pour contribuer à l'atteinte des objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

**Patrick MEUNIER**



### SOMMAIRE

 Editorial ..... P1	 Sécurité ..... P5 à 7
 Flash sur l'Entreprise ..... P2 à 4	 Qualité/Environnement..... P7 à 8
 Les uns et les Autres..... P5	



# LES MARCHÉS .....

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ DE L'ALLIER**

Travaux d'électrification (extensions, renforcements et effacements de réseaux aériens), de gaz et de télécommunications, ainsi que des travaux annexes d'éclairage public (voies routières, espaces publics), qui seront mis en œuvre par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Allier (SIEGA)

Programme 2008 à 2011 inclus ..... 2 000 K€/an

Patrick Meunier

## Mise aux normes du circuit automobile d'Issoire

De récentes réglementations autour des circuits automobiles nécessitent la mise en place d'un système d'alerte lumineuse pour informer les pilotes circulant sur le circuit qu'un incident est survenu.

Les spécificités du circuit, ainsi que l'absence de réseau électrique aux points clés du circuit, ont permis au service entretien de l'Entreprise Electrique d'innover en utilisant l'énergie photovoltaïque pour alimenter les 4 lanternes de signalisation à led.

La commande des feux, inédite, a fait appel à une liaison radio de longue portée.

Nous avons, en relation avec les fournisseurs, conçu le matériel spécifique afin de l'installer sur des mâts fabriqués sur mesures.

La pose a été réalisée fin juillet par Roger Monteiro et Marc Martinroche (photo).

J'ai eu l'opportunité de travailler sur ce dossier en collaboration avec Jacques Alary, que je remercie pour ses conseils et la confiance qu'il m'a donnée sur cette affaire.

J'ai pu voir les aspects étude, commande, suivi de fabrication et montage sur site, ce qui m'a permis de découvrir le fonctionnement interne, et les différents services de l'Entreprise Electrique.

Nicolas Rondier



# PORTIQUES DE SIGNALISATION LUMINEUSE DE CLERMONT-FD

Ce n'était ni la compétence technique ni le poids des matériels qui nous posaient problèmes, mais plutôt les contraintes liées à la circulation très vive sur ce grand axe de Clermont-Ferrand.



En effet, nous avons, les 20 et 21 août 2007 procédé à la dépose de 4 portiques acier surplombant le RD 21 qui comporte 2 x 3 voies de circulation limitées à 70 km/h en temps normal. Les impératifs liés à la sécurité de notre personnel, et des usagers nous ont conduit à établir un plan de balisage digne d'une intervention sur voie rapide d'autoroute, et à procéder à la mise en place et à la récupération après travaux d'un nombre important de panneaux de signalisation en tout



genre.

La réalisation de ce balisage tôt le matin, a contribué à une mise en place aisée d'un engin de levage de 40 Tonnes/mètres ainsi que de la semi remorque destinée à transporter l'ensemble des portiques préalablement démontés une fois déposés au sol.

Merci à toute l'équipe intervenante, qui est intervenu dans le respect des règles de sécurité, et qui a, malgré certaines absences dues aux congés, parfaitement rempli sa mission.

Bravo et félicitations.

*Jacques ALARY*

**L**a fin d'année scolaire est souvent dédiée aux stages en entreprise pour les étudiants.

L'entreprise Electrique, de plus en plus présente dans les écoles de notre région a accueilli de Février à Juin, un étudiant de l'école d'ingénieur Polytech' Clermont-Ferrand et quatre étudiants en BTS Electrotechnique du lycée Godefroy de Bouillon à Clermont Ferrand.



De gauche à droite : Mathieu Goutte, Nicolas Rondier, Jérémy Planchette, Yoann Péraud, Alexandre Gendraud

Parmi eux, 2 étudiants ont particulièrement retenu notre attention.

## Le stage « découverte »

Alexandre Gendraud a passé un BEP électrotechnique puis un BAC STI pour maintenant préparer un BTS électrotechnique.

Intéressé par les Travaux Publics tout en associant son parcours scolaire, c'est vers notre entreprise qu'il a porté son attention pour effectuer son stage « découverte ».

Ravi de son accueil au sein de l'entreprise, sa motivation et sa curiosité lui ont permis de



découvrir notre métier par l'intermédiaire de plusieurs visites de chantier notamment celle où il a suivi l'installation de panneaux solaires au lieu dit «Le Vaulmier» vers le Puy Mary.

Très satisfait de son passage chez nous, Alexandre devrait revenir dès Janvier prochain pour effectuer un stage technicien.

C'est un bilan à 100 % positif pour l'entreprise et pour Alexandre qui grâce à son stage à l'Entreprise Electrique est dorénavant certain de vouloir devenir responsable de chantier.

### Le stage de fin d'études

Nicolas Rondier est arrivé au mois de Février pour effectuer son stage de fin d'études en école d'ingénieurs à Polytech' Clermont-Ferrand.

Pendant ses cinq mois de stage, il a préparé une étude de marché photovoltaïque en Auvergne.

Il a dans un premier temps abordé les aspects techniques des installations photovoltaïques.

Il a également vu les aspects financiers concernant ce type d'installations notamment les aides

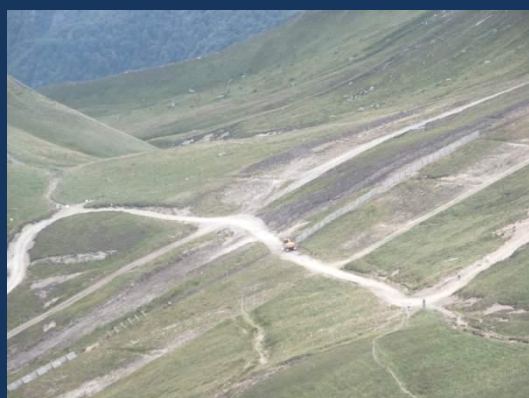
et les subventions des collectivités et de l'état.

En parallèle à toute cette partie photovoltaïque, il a découvert notre organisation, nos clients, nos marchés.

Diplômé fin Juin, la réussite de son stage ainsi que le besoin grandissant d'une expertise dans le domaine de la photovoltaïque pour l'entreprise lui a permis de nous rejoindre en pépinière.

Bienvenue à Nicolas !

**Bertrand SIMONIN**



# 1 592 mètres

**Nouveau record pour L'Entreprise Electrique : l'équipement du plus haut poste de distribution publique d'Auvergne : 1 592 mètres.**

*Ces travaux nous ont été confiés dans le cadre de notre marché avec le syndicat départemental d'électricité du Puy-de-Dôme pour alimenter le site de départ des télésièges Ferrand Sud/Col de Couhay reliant les domaines skiables de Super Besse et du Mont-Dore.*

La gare des télésièges se trouve en haut des pistes côté Super Besse dans une zone privilégiée. Pour construire le bâtiment la plupart des matériaux de construction sont approvisionnés par hélicoptère.

Impossible de monter notre matériel à ce moment là, le local du poste se trouvant dans le sous-sol, cela serait trop risqué pour le transfo et les cellules de les incorporer pendant la construction du bâtiment.

Malheureusement, une fois la gare terminée, l'accès pour pénétrer dans le local réservé au poste présente un dénivelé tel avec la plate-forme d'accès que l'emploi d'une grue est nécessaire pour mettre en place transfo et cellules à l'intérieur du poste. Fini la solution ancienne... il faut se résigner à l'acheminement par voie terrestre avec nos engins tout terrain équipés de grue.

Sécurité avant tout : le parcours d'acheminement est défini avec les gens de la station.

Les trajectoires sont étudiées avec autant de soins que les meilleurs skieurs d'une descente olympique.

Résultat concluant.

Nous arrivons à bon port sans encombre. Une fois l'équipement terminé, pour le retour c'est le comble pour un monteur descendre d'un poste de travail d'une telle hauteur sans assujettissement et en toute sécurité.

Merci et bravo à tous.

Je remercie plus particulièrement le SIEG pour la confiance qu'il nous accorde pour réaliser de tel projet valorisant, pour notre profession et notre image de marque ainsi que pour celle de notre client.

Je dédie cet article à Gilles, Bernard, Laurent, Yann, Gérard et Damien.



**Serge NOEL**



## LES UNS ET LES AUTRES

*Naissance*

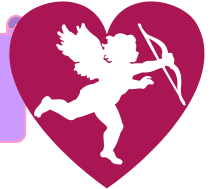
Félicitations à Benoît et Isabelle SOUBEYROU qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 20 juillet 2007 de leur fils *ALEXIS*

Félicitations à Pascal ROUSSEAU et Marie-Danielle SOUCIET qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 15 août 2007 de leur fils *JOHAN*

Félicitations à Jérémy REVILLET et Audrey TOJNKO qui ont le plaisir de nous annoncer la naissance le 9 septembre 2007 de leur fille *MADISON*

*Mariage*

Tous nos vœux de bonheur à Laurent TRAZIT et Véronique LACROIX qui se sont mariés le 7 juillet 2007.



## SÉCURITÉ : ANNÉE 2007

*Janvier à août 2007 :*

**TOUJOURS ZERO ACCIDENT** - *OBJECTIF ZERO accident pour 2007*

UTILISATION DES ENGIN DE CHANTIER, GRUES MOBILES, PEMP (*nacelles*)

CACES → AUTORISATIONS DE CONDUIRE



**Que me faut-il comme CACES pour conduire un tracto-pelle ?  
Qu'est-ce que je peux conduire avec un CACES R 372 engins de chantier catégorie 1 ?**

L'arrêté du 2 décembre 1998 régit l'autorisation de conduite :  
La conduite de certains équipements à moteur est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite.

Dans cette liste se trouve :

- Grues auxiliaires de chargeur de véhicules
- Plateformes élévatrices mobiles de personnel PEMP
- Engins de chantier à conducteur porté

**Pour délivrer cette autorisation de conduite, le chef d'entreprise doit vérifier que la personne est apte médicalement et doit avoir réussi les tests (CACES).**

## ENGINS DE CHANTIER R372

**Catégorie 1 :** Engins - Tracteurs et petits engins de chantier mobiles (*tracteur agricole, mini-pelle jusqu'à 6 tonnes, mini-chargeuse jusqu'à 4.5 tonnes, moto-basculeur jusqu'à 4.5 tonnes, petit compacteur, machines à peindre les lignes sur les chaussées...*)

- Les petits engins de chargement BOB CAT
- Ou les petits cylindres à conducteur porté



Mini-pelle

**Catégorie 2 :** Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel (*pelles, engins de fondations spéciales, de forage, de travaux souterrains...*)



Pelle PCT > 6 T



Landini : levage forage



Landini : forage terres profondes

**Catégorie 3 :** Engins d'extraction à déplacement alternatif (*bouteurs, tracteurs à chenilles, pipe layer...*)

Non concerné à l'entreprise

**Catégorie 4 :** Engins de chargement à déplacement alternatif (*chargeuses, chargeuses-pelleteuses...*)



Tracto pelle



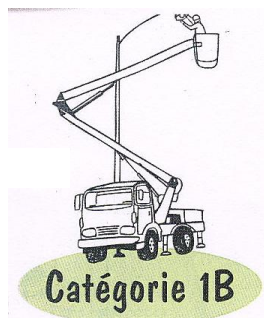
Chargeuses

## NACELLES PEMP R386

**Catégorie 1 :** Pas de déplacement en position travail

**1 A** – Elévation suivant axe vertical

**1 B** – Elévation multidirectionnelle





**Catégorie 3** : Le déplacement avec la plate forme en position travail ne peut être commandé que par un organe situé dans la plate forme de travail.



**NOTA** : Le CACES Nacelle catégorie B implique automatiquement la catégorie A.

## GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULE R390

Ces grues peuvent être disposées sur divers porteurs : camions...  
CACES grue auxiliaire + éventuellement option télécommande



### QUELQUES RAPPELS

- La vérification des engins de chantier est obligatoire et annuelle sauf si l'engin dispose de clapets anti-retour pour le levage. La vérification est tous les 6 mois.
- Les grues auxiliaires et nacelles sont vérifiées tous les 6 mois.

Conservez bien le double du rapport de vérification dans votre engin.

**AVANT DE CONDUIRE UN ENGIN, VERIFIEZ BIEN QUE VOUS POSSEDEZ L'AUTORISATION DE CONDUIRE CORRESPONDANTE.**

*Claude POUZADOUX*



## SYSTEME DE MANAGEMENT QUALITÉ – SÉCURITÉ- ENVIRONNEMENT



### QUALITE, UNE SPIRALE DU PROGRES PERMANENT.

Nous avons observé lors d'un audit qualité à DECIZE que le magasin n'était plus adapté à la forte activité sur la NIEVRE. Le manque de place risquait de créer des dysfonctionnements pour l'approvisionnement des fournitures de chantier. L'identification des affaires était correctement réalisée mais le matériel de chantier se chevauchait. Le risque de prendre du matériel pour un autre chantier était réel.

Une proposition de reconfiguration du magasin était proposée au responsable d'affaires et au Chef d'Entreprise. L'action a été la mise en place d'une plateforme et l'achat d'un chariot élévateur pour monter les charges au 1<sup>er</sup> étage.

*Philippe AUTISSIER*

# SYNTHÈSE DES FICHES DE NON CONFORMITÉ et des INCIDENTS de juillet à septembre 2007

NATURE	EMETTEUR	N° FICHE	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COUT GENERE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	Monsieur FROMAGE	762	L'aiguille des gaines diamètre 90 de déroulage est trop fine et trop courte donc inutilisable.	Un aiguillage est refait pour dérouler le câble EP.	Un contrôle renforcé du produit est fait par PUM Plastique. Le fournisseur nous indemnise de la totalité des frais.	640 €	640 €
CHANTIER	Monsieur CAHUZAC	1282	Les candélabres sont livrés sans la réhausse de fixation des consoles pour lanternes.	La pose des candélabres est faite à la demande des clients à fin de ne pas retarder les travaux de voirie. Les lanternes sont posées lors d'une seconde intervention.	Le fournisseur 3 E International indemnise la totalité des frais occasionnés.	1 200 €	1 200 €
MAGASIN	Monsieur LAGOUTTE	1144	Les emballages de résine SIMEL sont percés. SIMEL DOC 240-35.	Le remplacement des emballages de résine est fait.	Renforcement des opercules des emballages. Indemnisation des frais occasionnés.	111 €	111 €
CHANTIER	Monsieur PIDANCE	1283	Le balisage autoroutier du chantier n'étant pas fait à temps, impossibilité de faire les travaux de pose des panneaux. Quatre heures de production de perdues.	Le travail a été réalisé après la mise en sécurité du chantier : pose des panneaux de l'A75.	Le client SES indemnise la totalité des frais occasionnés.	500 €	500 €
CHANTIER	Monsieur GAUTIER	2336	Le client SES n'informe pas l'entreprise de l'annulation de la pose des panneaux de la RCEA 03. Perte d'une demi journée avec camion grue.	La pose des panneaux est faite lors d'une deuxième planification.	Le client SES indemnise la totalité des frais occasionnés.	900 €	900 €
<b>TOTAL</b>						<b>3 351 €</b>	<b>3 351 €</b>
DEGATS AU TIERS CHANTIER	Accrochage d'un câble souterrain EDF à Decize (58) Casse d'une canalisation d'eau à Lapalisse (03) Inversion de phase à Mauriac (15)					2 906 € 108 € 2 447 €	Non concerné Non concerné Non concerné
DIVERS fiches d'évènements	Fiches de Monsieur MEYRONNEINC n° 1739 – Monsieur ROUSSET n° 33 – Monsieur SOLEILHAC n° 2054 et n° 2055 – Monsieur MAKHABEE n° 2281					365 €	Non concerné
<b>TOTAL</b>						<b>9 177 €</b>	<b>3 351 €</b>

**COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 : 31 707.00 €**  
**COÛT DE RESPONSABILITE INTERNE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 : 7 949.00 €**

*Philippe AUTISSIER*

Journal de L'ENTREPRISE ELECTRIQUE  
18, Rue de la Gantière - BP 324  
63009 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04.73.26.35.90 - Fax 04.73.26.31.42  
www.lentreprise-electrique.fr

Directeur de la Publication : Patrick MEUNIER  
Comité de Rédaction, Réalisation : Marie-Anne MIOLANE  
Rédacteurs: Les salariés  
Impression : Chaumeil Repro  
Tirage : 280 Exemplaires